

Messe Düsseldorf GmbH  
U2-P2 / ProWein  
Postfach 10 10 06  
40001 Düsseldorf  
Germany

Emplacement réservé à Messe Düsseldorf	1.0
Kunden-Nummer	<input type="text"/>
Auftragsnummer	<input type="text"/>



Date limite d'inscription /  
Début de la planification  
31.07.2019

Düsseldorf  
15. – 17.03.2020

Tel.: +49 211 4560-400  
Fax: +49 211 4560-7548  
E-Mail: [prowein@messe-duesseldorf.de](mailto:prowein@messe-duesseldorf.de)  
Internet: [www.prowein.com](http://www.prowein.com)

**1** Société et adresse de l'ordonnateur\*  
(partenaire contractuel/bénéficiaire des prestations de Messe Düsseldorf GmbH)

Société \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Boîte postale \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Pays / Région \_\_\_\_\_

Tél. de l'entreprise \_\_\_\_\_ Fax de l'entreprise \_\_\_\_\_

Siège de notre maison-mère (pays) \_\_\_\_\_

Internet \_\_\_\_\_

E-Mail de l'entreprise \_\_\_\_\_

Interlocuteur chez l'exposant (prénom/nom) \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

E-mail (important – votre futur identifiant de connexion) \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Notre Directeur Général – Prénom/Nom \_\_\_\_\_

Notre numéro de commande \_\_\_\_\_

Numéro de TVA \_\_\_\_\_

Je confirme par la présente que la société (= exposant) est entrepreneur et que toutes les autres prestations ultérieures de Messe Düsseldorf GmbH ne touchent que le domaine propre à l'entreprise.  
**En plus pour les entreprises européennes :** je confirme par la présente que le numéro de TVA indiqué peut être activé pour toutes autres prestations futures de Messe Düsseldorf GmbH.

Forme juridique/raison sociale \_\_\_\_\_

**2** Commande de la surface du stand

Les données suivantes sous 3.1 et 3.2 ne peuvent être prises en considération que dans la mesure du possible et ne sont pas une condition pour participer.

Forfait médias par co-exposant sur un stand collectif : 170,- €

**2.1** Taille minimum des stands : 6 m<sup>2</sup>

Surface en m <sup>2</sup>	Largeur en façade en m		Profondeur en m	
	min.	max.	min.	max.
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**2.2** Type de stand  
veuillez mettre une croix

Type de stand	Prix pour la surface du stand
Stand en ligne ouvert d'un côté	<input type="checkbox"/> 196,- €/m <sup>2</sup>
Stand d'angle ouvert sur 2 côtés	<input type="checkbox"/> 222,- €/m <sup>2</sup>
Stand de tête ouvert sur trois côtés	<input type="checkbox"/> 235,- €/m <sup>2</sup>
Stand îlot ouvert sur 4 quatre côtés	<input type="checkbox"/> 252,- €/m <sup>2</sup>

En alternative au montage de stand standard, nous souhaitons une offre pour un montage de stand design

**2.3** Conversion de factures (dans la mesure où la loi l'autorise)  
Conversions de factures faites à votre demande  
Honoraires : 50 € par transcription

Tous les prix s'entendent TVA allemande en sus, à défaut d'autre réglementation légale.

\* après admission par Messe Düsseldorf GmbH

Veuillez répéter

Société	
Code postal	Ville

### 3 Pouvoir pour tous les actes obligatoires pour l'exposant – après l'admission de celui-ci (aussi mandat pour recevoir les significations)

Ce faisant, le mandataire n'est pas exposant

Ne remplir que si l'adresse de la société est différente de celle mentionnée ci-dessus

Société	
Personne à contacter – Prénom/Nom	
Rue	
Code postal	Ville
Pays / Région	
Tél.	Fax
E-mail (important – votre futur identifiant de connexion)	

Date limite d'inscription /  
Début de la planification  
**31.07.2019**

Tel.: +49 211 4560-400

Fax: +49 211 4560-7548

E-Mail: [prowein@messe-duesseldorf.de](mailto:prowein@messe-duesseldorf.de)Internet: [www.prowein.com](http://www.prowein.com)

**Düsseldorf**  
**15. – 17.03.2020**

### 4 Expédition de la facture (un seul choix possible)

- Envoi par voie électronique :**  
(conformément à 3 des conditions générales de participation)  
Veuillez nous faire parvenir la facture de la Messe Düsseldorf avec le PDF en annexe. Pour des raisons de TVA, les factures sont toujours libellées au nom de l'exposant indiqué au point 1.  
L'exposant garantit le traitement auprès du destinataire en bonne et due forme.  
Merci de nous envoyer la facture électronique à l'adresse e-mail suivante :

envoi par e-mail à \_\_\_\_\_

ou

- Par courrier à :**  
Nous souhaitons l'envoi des factures par la poste. Les factures sont toujours libellées au nom de l'exposant indiqué au point 1, ceci pour des raisons de TVA.

 à l'adresse de l'exposant comme indiqué au point 1 pour l'envoi des factures à l'adresse suivante

Société	
Rue	
Code postal	Ville
Pays / Région	

### 5 Remarques


Nous déclarons notre accord avec les dispositions des conditions de participation, ainsi qu'avec les dispositions du contrat de traitement des données de la commande selon l'art. 28 DS-GVO, en association avec le règlement sur la transmission de données à caractère personnel vers des pays tiers (clauses de contrat standard de l'UE).

Le lieu de juridiction et le tribunal compétent concernant toutes les obligations mutuelles est Düsseldorf ou selon le choix de Messe Düsseldorf, le tribunal du siège social de l'exposant. Il en va de même pour les réclamations afférentes aux chèques et aux traites.

Veuillez répéter

Société	
Code postal	Ville

## Convention pour les ordonnateurs

- Messe Düsseldorf accorde à l'ordonnateur la possibilité d'organiser une participation collective pour et à l'occasion du salon concerné. L'ordonnateur est – après admission par Messe Düsseldorf – lui-même exposant. Il n'a pas droit à un emplacement particulier.
- Concernant les participants souhaitant exposer en tant que nouveaux exposants sur la surface mentionnée ci-dessus, l'ordonnateur veillera à ce que toutes les données nécessaires soient transmises à Messe Düsseldorf par l'inscription en ligne ou par une « inscription en tant que participant à une participation collective » séparée, avec le formulaire F. Messe Düsseldorf examinera leur admissibilité et communiquera après examen sa décision à l'ordonnateur. Seuls des participants examinés et jugés admissibles peuvent devenir exposants et sont autorisés à être placés sur la surface par l'ordonnateur. L'ordonnateur a l'obligation de communiquer à Messe Düsseldorf quelle taille de surface les exposants respectifs ont louée auprès de lui. Il transmettra avant la fin des inscriptions à la manifestation ces informations à Messe Düsseldorf sous la forme d'une liste indiquant les mètres carrés respectifs. Concernant les participants souhaitant exposer en tant qu'anciens exposants sur la surface mentionnée ci-dessus, l'ordonnateur veillera à ce que ceux-ci soient signalés sur la liste mise à disposition par Messe Düsseldorf (fichier PDF ou en ligne par l'Easy Administration Tool). Lors de manifestations ayant lieu tous les trois ans ou plus, est ancien exposant uniquement le participant ayant participé à la dernière édition. Lors d'un rythme de manifestations de deux ans ou moins, sont anciens exposants tous les participants ayant participé à la dernière ou à l'avant-dernière édition.
- Le lien contractuel entre Messe Düsseldorf et le participant respectif est établi à travers la représentation par l'ordonnateur. L'ordonnateur veille de sa propre responsabilité à disposer de procurations correspondantes. Aux exposants participants s'appliquent les conditions de participation à la manifestation mentionnée plus haut, y compris les directives techniques et les dispositions relatives à la protection des données de Messe Düsseldorf. Les conditions respectives sont consultables sur la page Internet de Messe Düsseldorf [www.messe-duesseldorf.de](http://www.messe-duesseldorf.de) et sur les pages Internet relatives à chaque manifestation de Messe Düsseldorf. En outre, il est possible de les obtenir auprès de et par Messe Düsseldorf.
- L'ordonnateur est habilité à utiliser les marques et les titres de Messe Düsseldorf voire, du salon concerné en tant que publicité pour faire venir de futurs participants. Une utilisation pour son propre compte n'est pas autorisée.
- L'ordonnateur est tenu de travailler avec Messe Düsseldorf et les sociétés tierces mandatées par celle-ci pour assurer du suivi ponctuel des opérations. L'ordonnateur doit veiller à ce que les participants à la participation collective organisée par lui n'abandonnent pas leur stand prématurément pendant la durée du salon. Un stand est réputé abandonné prématurément si déjà avant la fin de la durée du salon il n'est plus occupé par du personnel pendant les heures d'ouverture au public, si des objets exposés ont été enlevés ou remballés, ou si du mobilier de stand a été démonté ou enlevé. Au cas où un participant abandonne prématurément son stand, l'ordonnateur doit payer à Messe Düsseldorf une pénalité contractuelle de 1500 €. Pour chaque participant supplémentaire qui abandonne son stand prématurément, une pénalité contractuelle supplémentaire de 1500 € est due. La pénalité contractuelle totale due le cas échéant par l'ordonnateur pour un stand collectif ne dépassera pas le total de 15000 €.
- L'ordonnateur est tenu de présenter ouvertement à chaque co-exposant du stand collectif les prix de Messe Düsseldorf que celle-ci facture pour ses prestations à chaque exposant du stand collectif.

Nous déclarons notre accord avec les dispositions des conditions de participation, ainsi qu'avec les dispositions du contrat de traitement des données de la commande selon l'art. 28 DS-GVO, en association avec le règlement sur la transmission de données à caractère personnel vers des pays tiers (clauses de contrat standard de l'UE).

Toutes les revendications de l'ordonnateur – sauf en cas de responsabilité pour faute volontaire – à l'encontre de Messe Düsseldorf sont prescrites dans un délai de 6 mois. Le délai de prescription commence à la fin du mois du dernier jour du salon. C'est le droit de la République fédérale d'Allemagne qui a force de loi. C'est le texte en langue allemande qui est juridiquement valable.

Le lieu de juridiction et le tribunal compétent concernant toutes les obligations mutuelles est Düsseldorf ou selon le choix de Messe Düsseldorf, le tribunal du siège social de l'exposant. Il en va de même pour les réclamations afférentes aux chèques et aux traites.

Date limite d'inscription /  
Début de la planification  
**31.07.2019**

Tel.: +49 211 4560-400

Fax: +49 211 4560-7548

E-Mail: [prowein@messe-duesseldorf.de](mailto:prowein@messe-duesseldorf.de)

Internet: [www.prowein.com](http://www.prowein.com)



**Düsseldorf**  
**15. – 17.03.2020**

- L'ordonnateur doit payer le prix de location des surfaces et les forfaits médias par participant au stand collectif. Ceux-ci sont payables dès réception de la confirmation de l'admission des participants au stand collectif.
- Selon les conditions générales de participation, Messe Düsseldorf remet à l'ordonnateur, en fonction de la taille de la surface d'exposition, un certain nombre de badges exposant gratuits que celui-ci doit distribuer aux co-exposants du stand collectif ainsi que 2 autres badges exposant gratuits par co-exposant sur le stand collectif.
- Les coûts pour l'installation de l'eau, de l'électricité, de l'air comprimé et les branchements pour les télécommunications de chacun des stands ainsi que les coûts pour les consommations et toutes autres prestations sont facturés à part par Messe Düsseldorf. Pour se faire, Messe Düsseldorf perçoit un acompte proportionnel.
- Les exposants du stand collectif sont autorisés à passer eux-mêmes commande de prestations gratuites de Messe Düsseldorf (interne : modèle K).
- À la demande de l'ordonnateur, Messe Düsseldorf met en place des groupes d'utilisateurs sur des stands collectifs. Selon le cas, les co-exposants ont alors la possibilité de commander en leur nom propre et pour le compte de l'ordonnateur auprès de Messe Düsseldorf en utilisant le mot de passe 005. Les classifications suivantes sont possibles :
  - Les participants peuvent commander toutes les prestations – (présentation de la facture à l'ordonnateur – interne : modèle G).
  - Les participants peuvent passer commande de prestations de manière restreinte (bons d'entrée / cartes de stationnement / dossiers de presse) – (présentation de la facture à l'ordonnateur – interne : modèle V)

Des modalités de facturation différentes ne sont possibles qu'après accord avec Messe Düsseldorf et doivent être faites par écrit. Au cas où l'ordonnateur n'est pas initialement le débiteur, il est responsable vis à vis de Messe Düsseldorf de tous les frais y afférents.

Lieu, date

Signature valide et tampon de l'entreprise de l'ordonnateur comme indiqué sous 1

Messe Düsseldorf GmbH traite vos données à caractère personnel. Vous trouverez de plus amples informations sur ce sujet dans le règlement de Messe Düsseldorf GmbH concernant la protection des données. Celui-ci peut être consulté sur [www.messe-duesseldorf.com/privacy](http://www.messe-duesseldorf.com/privacy). Nous souhaitons vous adresser par email de la publicité sur des produits et services semblables de notre société. Si vous ne le désirez pas, vous pouvez à tout moment vous opposer à l'envoi de publicité par email en envoyant un email à [privacy@messe-duesseldorf.de](mailto:privacy@messe-duesseldorf.de) ou par le biais d'un lien de désinscription dans chacun de nos emails sans encourir de frais autres que ceux du tarif de base. D'une manière générale, vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de vos données personnelles sur le site internet mentionné ci-dessus, par email à [privacy@messe-duesseldorf.de](mailto:privacy@messe-duesseldorf.de) ou par courrier à Messe Düsseldorf GmbH, VG-R, PF 101006, 40001 Düsseldorf, Allemagne.